

BUREAU

Séance du 5 juillet 2022

Délibération BU_20220705_003

Marché d'acquisition de véhicules de type « Camion-Citerne Feux de Forêt Moyen. (CCF-M) » -groupement de commandes entre les SDIS d'Indre-et-Loire, de l'Indre, du Loir-et-Cher, du Loiret et de la Nièvre - Acte modificatif n°1

VOTE : Adopté par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

0 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le groupement de commande constitué entre les SDIS d'Indre-et-Loire, de l'Indre, du Loir-et-Cher, du Loiret et de la Nièvre ;

Vu le marché n°20217 relatif à l'acquisition de Camions Citernes Feux de Forêt Moyen, passé avec la société GIMAEX FIRE TRUCKS ;

Vu le projet d'acte modificatif n°1 ;

Considérant que la crise sanitaire liée à la COVID 19 ainsi que la guerre en cours sur le continent européen entraînent une hausse importante des coûts des matières premières ;

Considérant l'interdiction de la vente à perte ;

DECIDE :

Article unique. L'acte modificatif n°1, ci-annexé, au marché n°20217 relatif à l'acquisition de Camions Citernes Feux de Forêt Moyen, passé avec la société GIMAEX FIRE TRUCKS est approuvé et le SDIS 37, coordonnateur, est autorisé à le signer.

Marc FLEURET